

de solutions acceptables n'ont pas changé » (p. 327). Ces réserves n'affectent en rien les autres qualités d'un ouvrage dont tout donne à penser qu'il trouvera de nombreux lecteurs et leur donnera le goût de fréquenter les philosophes dont il y est question.

Michel BOURDEAU.

### HISTOIRE DES IDÉES

*D'Érasme à Campanella*. Textes de Roland CRAHAY, éd. par Jacques MARX. Bruxelles, Éd. de l'Université de Bruxelles, 1985. 16 × 24, 161 p. (« Problèmes d'histoire du christianisme »).

Pour le grand érudit et l'esprit fin qu'est Roland Crahay, il n'y avait sans doute pas de meilleur hommage à lui rendre, dût sa modestie en souffrir, que de publier ces six textes de lui, si caractéristiques de ses méthodes de travail et de son champ principal de recherches, à l'occasion de sa retraite.

Ces six articles, prélevés sur sa riche bibliographie (une cinquantaine de titres, présentés au début du volume) ont été publiés originellement dans différents ouvrages ou revues. Érasme est depuis toujours l'un de ses « héros ». Mais ce qui le passionne en tant qu'historien des religions, et plus particulièrement de la censure dans l'Europe du Nord, c'est l'humaniste chrétien interdit de publication, tantôt par les censeurs de Louvain et les divers Index des Pays-Bas (Anvers, 1570 et 1571), succédant à l'Index tridentin de Pie IV en 1564, ou publié sous des cieux plus cléments (comme cette édition des *Colloques* de Dublin, en 1712, largement utilisée par la pédagogie protestante), ou contesté dans son évangélisme même (car il ne convient ni au formalisme dogmatique des théologiens et des prélats traditionnels, ni à l'esprit réformateur ou révolutionnaire de Luther et de son aile gauche). Esprit minutieux, R. Crahay ne fait jamais usage d'une formule — comme humanisme chrétien, ou évangélisme — sans l'analyser, en examiner les occurrences, en soupeser les synonymes ou les analogues. Il s'appuie sur des faits, développe des idées avec rigueur, fuyant les mots vagues ou approximatifs qui dispensent de penser droit.

Campanella, dont on attend avec impatience l'édition critique de *La Cité du soleil*, le passionne également pour ce mélange de rationalisme, d'utopisme et de générosité dans la construction de sa cité idéale. Esprit fort différent, mais également théoricien politique, Jean Bodin n'a cessé de retenir son intérêt : d'où cette analyse de sa *République*, qui interfère avec ses préoccupations relatives aux censures religieuses. Enfin, une autre utopie a plus d'une fois sollicité R. Crahay : celle des anabaptistes, ces mal-aimés, ces persécutés des différentes Églises établies, ces révolutionnaires assoiffés de

justice et d'amour du genre humain, lecteurs de la Bible qui veulent appliquer son enseignement à la lettre et dans l'immédiat, branche toujours vivante de combien d'utopies politiques.

Jean-Claude MARGOLIN.

*Les Universités européennes du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. Histoire sociale des populations étudiantes.* T. 1. Études rassemblées par Dominique JULIA, Jacques REVEL, Roger CHARTIER. Paris, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, 1986. 15 × 22,5, 260 p., graph., tabl., cartes, notes bibliogr. en fin de chapitre.

Premier volume consacré aux populations étudiantes, cet ouvrage collectif se conforme à un genre qui se répand : le recueil d'articles. Le propos des auteurs est de savoir si l'on retrouve trace dans l'Europe continentale moins la France, d'une « révolution éducative », concept forgé par l'historien américain L. Stone, spécialiste de l'Angleterre.

En se fondant sur l'exploitation des registres d'inscription, Stone est parvenu à construire une courbe qui montre une hausse des effectifs du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1630, puis un long déclin qui se prolonge jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, où l'on observe un redémarrage des inscriptions d'étudiants. L'hypothèse de travail est de vérifier si l'Europe connaît une évolution similaire.

L'entreprise est d'autant plus tentante que les sources ne manquent pas mais, comme le rappellent les auteurs de la présentation (D. Julia, J. Revel), les matricules d'inscription sont délicates à manipuler. En effet, tous les étudiants n'y figurent pas, certains autres s'inscrivent dans plusieurs universités au cours de leurs études, enfin, de faux-inscrits qui n'ont rien à voir avec l'enseignement supérieur sont enregistrés. Avec des listes de noms interminables, force est de recourir à l'ordinateur : les étudiants tchèques repérés dans les universités européennes entre 1596 et 1620 alimentent le programme de 24 000 entrées (J. Pešek, D. Šaman). L'université de Cracovie, quant à elle, totalise plus de 37 000 inscriptions aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles (I. Kaniewska). Certains comptages, faits en Allemagne au XIX<sup>e</sup> siècle, doivent être complètement repris, leur compilateur Eulenburg ne tenant pas compte des inscriptions multiples (W. Frijhoff). La tâche se complique lorsque trop de lacunes, en Italie notamment, empêchent toute évaluation statistique globale.

Le terrain une fois déblayé, on s'aperçoit vite que le modèle anglais ne se transpose pas tel quel sur le Continent. Les effectifs s'accroissent bien au XVI<sup>e</sup> siècle pour culminer au XVII<sup>e</sup> mais à des dates échelonnées : 1590 en Castille, 1640-1660 dans les Provinces-Unies, au cours des dernières années du siècle dans l'Empire, alors qu'Eulenburg situait le maximum vers 1610. Bien plus, le déclin du XVIII<sup>e</sup> siècle ne se retrouve pas partout puisque l'Espagne voit grossir le flot des étudiants (M. Peset, M. F. Mancebo). Il apparaît, enfin, qu'au niveau de chaque université l'évolution ne se conforme pas toujours — tant s'en

faut — au modèle proposé. Si Naples au XVI<sup>e</sup> siècle est une usine à diplômés, Pérouse et Sienna ont du mal à la même époque à recruter des étudiants (R. L. Kagan).

On reconnaît, à la suite de Stone, que les états qui se bureaucratisent et les églises ont davantage besoin de gradués pour peupler offices et bénéfices. Le cas néerlandais est exemplaire : la jeune république doit étoffer son administration au XVII<sup>e</sup> siècle, ce qui offre des débouchés aux ambitieux (W. Frijhoff). Les marchés du travail diffèrent selon les pays. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les universités hollandaises forment surtout des juristes et des médecins tandis que leurs homologues espagnols, plus traditionalistes, sont des pépinières de théologiens et de canonistes.

Les auteurs s'étendent davantage sur les raisons du déclin du recrutement universitaire aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles. Les causes conjoncturelles qui viennent en premier à l'esprit expliquent parfois des variations brutales dans les inscriptions, mais les guerres, les épidémies, les crises économiques ne sont pas autant qu'on le supposait auparavant des facteurs de désertion des cours. Ainsi, dans l'Empire, le nombre des étudiants s'accroît relativement entre 1620 et 1650, époque qui coïncide avec l'effroyable crise sociale consécutive à la guerre de Trente Ans. Certains événements politiques se traduisent par de durables compressions d'effectifs : la conquête de la Hongrie par la Turquie au XVI<sup>e</sup> siècle et les partages de la Pologne au XVIII<sup>e</sup> siècle privent l'université de Cracovie de nombreux étudiants.

Avec la division religieuse de l'Europe disparaît progressivement la *peregrinatio academica* qui aboutissait à un étonnant brassage d'étudiants venus de tous les horizons se coudoyer dans les universités du Continent. En 1592-1593, seulement 51 étudiants à Padoue sur 100 sont italiens. Cette pratique qui connaît son heure de gloire au XVI<sup>e</sup> siècle recule devant la multiplication des contrôles. Signe avant-coureur, dès 1469, la Papauté défend aux catholiques de Bohême d'aller étudier à l'université Charles de Prague (F. Šmahel). Les Allemands finissent par ne plus fréquenter l'université de Cracovie, bastion catholique. Les transalpins ne font plus un crochet par les universités italiennes au XVII<sup>e</sup> siècle. Les interdictions d'aller étudier à l'étranger — les états veulent de la sorte surveiller la formation de leurs élites — conduisent à une provincialisation du recrutement, processus qui s'accélère, comme au XVIII<sup>e</sup> siècle où les universités espagnoles arrivent à avoir leur propre aire de recrutement.

Le déclin des universités tient aussi à des causes internes. La concurrence d'autres établissements d'enseignement (collèges jésuites, académies pour la noblesse, gymnases) porte un coup sévère aux vieilles universités. Ce phénomène ne fait pas dans ce livre l'objet d'un traitement spécial. On peut relever en Italie par exemple que les études de droit n'ont plus au XVII<sup>e</sup> siècle l'attrait d'antan, faute de débouchés. La liberté, voire la violence qui règnent parfois dans le milieu étudiant, effarouchent les parents qui préfèrent mettre leur progéniture à l'abri des murs d'un collège. Le recrutement des professeurs, qui se fait sur la base du « localisme », compromet le prestige des universités. Des difficultés de trésorerie, causes de retards dans les traitements, amènent les professeurs à désertir leur chaire et — déjà les *combinazione* — à assurer chez eux des cours privés

payants. La crise financière, aggravée par l'indifférence des autorités de tutelle, fait avorter des projets de rénovation des études destinés à enrayer la chute des effectifs (R. L. Kagan).

Le *cursus* des étudiants est plus malaisé à cerner, compte tenu de l'inégale valeur des sources qui n'indiquent pas toujours la carrière académique du nouvel inscrit. Il apparaît que les étudiants choisissent certaines universités pour y suivre des cours (Valence, par exemple) et d'autres pour y obtenir à bon compte leurs diplômes (Gandie). Les Tchèques, lorsqu'ils vont à l'étranger, se déterminent en fonction de plusieurs critères : l'éloignement (on s'en serait douté, même sans ordinateur), la confession de l'établissement — ce qui donne lieu à des périples compliqués —, la possibilité d'y retrouver des compatriotes, le rayonnement politique et culturel de la ville d'accueil et, accessoirement, la valeur de l'enseignement dispensé. La durée réelle des études est sans commune mesure avec sa durée théorique — de fréquentes interruptions, l'exercice d'un métier temporaire tiennent l'étudiant éloigné des cours. Une fois son grade en poche, le lauréat ne trouve pas toujours du premier coup la place de ses rêves. Les trois-quarts des gradués de l'Université Charles de Prague où l'on n'enseigne que les Arts commencent leur carrière comme maîtres d'école, en attendant qu'un mariage favorable ou une bonne place leur servent de tremplin pour monter dans l'échelle sociale. Vers 1675, aux Pays-Bas, un trop-plein de médecins engorge le marché, on trouve un praticien pour 2 500 habitants (W. Frijhoff). Hormis ce cas exceptionnel à plus d'un titre, l'état de la recherche ne permet pas de décider si les craintes des autorités politiques au sujet d'une prétendue surproduction d'intellectuels se sont révélées fondées. Induits en erreur par Eulenburg, nombre d'historiens ont abondamment repris ce thème. Il faut, toutefois, admettre que le déséquilibre entre l'offre et la demande crée parfois un déclassement — le cas néerlandais est éloquent — peut-être des frustrations sociales, et sûrement, à terme, un reflux des effectifs (R. Chartier).

L'histoire des universités européennes révèle donc une grande variété de situations locales. Le modèle élaboré par Stone ne se retrouve pas toujours Outre-Manche, et c'est l'un des mérites de ce livre que de le montrer.

La richesse des contributions rassemblées dans ce volume ne doit pas dissimuler dans le détail un traitement fort inégal. Parfois, on reste sur sa faim au sujet des *populations des universités espagnoles au XVIII<sup>e</sup> siècle*, tandis que le contenu d'un article peut être en revanche franchement indigeste : *l'université et le marché de l'emploi dans la République des Provinces-Unies* présente une information qui ferait l'objet de plusieurs articles. Comment ne pas être frappé par la disproportion des sujets traités ? D'un côté, l'Italie au cours de deux siècles et de l'autre l'université de Prague pendant une durée comparable (F. Šmahel). Dans la monographie pragoise — c'est un genre où la marge d'erreurs est la plus faible —, on saisit beaucoup mieux les ressorts du fonctionnement, le rayonnement de l'établissement et le devenir des étudiants qui y ont séjourné. Signalons, sans trop insister, le recours au jargon (« l'évolution intergénérationnelle des familles », p. 228), la virtuosité statistique érigée en système et qui frise le ridicule (à quoi peut bien rimer un coefficient de corrélation  $r = 0,0535$ , p. 215, quand on connaît l'imperfection des sources ?

Comment s'y retrouver dans un graphique, p. 216, où pas moins de six courbes dansent devant les yeux ?), les cartes sans échelle (on ne saurait trop recommander aux lecteurs de se munir d'un bon atlas historique. À ce propos, la Podlasie, signalée p. 124, ne serait-elle pas plutôt la Podlaquie ?).

On attend avec curiosité le second volume consacré à la France.

Denis MCKEE.

*Mouvements populaires et conscience sociale : XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles. Actes du colloque de Paris, 24-26 mai 1984, recueillis et présentés par Jean NICOLAS. Paris, Maloine, 1985. 17 × 25, 773 p. (« C.N.R.S.-Université Paris-VII »).*

Depuis la célèbre controverse qui opposa B. Porchnev à R. Mousnier, les historiens des révoltes populaires ont élaboré de nouvelles méthodes, découvert de nouvelles sources et diversifié leurs questionnements. Il était donc pour le moins utile de pouvoir faire le point sur les acquis, ainsi que sur les domaines en cours d'exploration, voire même sur ceux encore à naître. Organisé conjointement par l'université de Paris-VII et le C.N.R.S., le colloque qui s'est tenu du 24 au 26 mai 1984 à Paris, sur le thème « Mouvements populaires et conscience sociale : XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles », paraissait devoir répondre à cette attente. Et ce, d'autant plus que la plupart des chercheurs en ce domaine étaient présents. Au total, soixante-trois communications offrant un panorama large (la participation d'historiens anglo-saxons, allemands, italiens et espagnols permettant une ouverture sur la recherche étrangère), pluridisciplinaire (interventions de sociologue et d'ethnologues) et quasiment exhaustif. Importance de ce colloque, reflétant par-là même, l'importance de son sujet. En effet, comme l'écrit Jean Nicolas, avec l'étude du phénomène contestataire, « nous touchons là à un niveau essentiel d'énergie sociale, le seul théâtre peut-être où les refoulés du pouvoir deviennent un moment acteurs à part entière ». Ainsi, face à une histoire des élites plus que largement ébauchée, se met en place une histoire du peuple et de sa culture, malgré ses multiples zones d'ombre et ses silences. Mais comprendre les mouvements populaires, tenter de cerner la conscience que les émeutiers avaient d'eux-mêmes et des autres groupes sociaux, supposent aussi une nécessaire réflexion théorique sur les rapports entre « les infrastructures matérielles et les superstructures mentales » (P. Vilar), qui met en jeu une histoire des faits économiques ainsi qu'une histoire des faits psychologiques. Le débat actuel, sur le passage de ce que l'on a appelé le grand silence populaire (qui débute avec Louis XIV) à l'explosion finale de la Révolution française, s'inscrit dans le cadre de cette histoire populaire en construction, en même temps qu'il pose de nombreux problèmes d'interprétations théoriques — existe-t-il une lente montée pré-révolutionnaire ou bien 1789 et la Grande Peur marquent-ils un brusque renversement de tendance ? avons-nous à faire à des révoltes d'ancien style ou de type moderne ?

La détermination et l'utilisation des sources sont assurément le point le plus délicat auquel sont confrontés les chercheurs. Les sources écrites étant principalement

le fait de notables, quelquefois participants, la plupart du temps témoins plus ou moins bienveillants, à quel niveau doit donc s'opérer la lecture des textes ? Faut-il simplement sélectionner des auteurs jugés représentatifs de leur temps ou analystes lucides de leur société et dès lors adopter totalement leur raisonnement, comme le suggère R. Mousnier ? La solution de la double lecture utilisée par M. Vovelle a le mérite de rendre les deux dimensions du document (description et interprétation des événements), montrant ainsi les enseignements que l'on peut tirer à partir d'un seul texte. À l'inverse, l'approche linguistique, qui tente d'analyser les différentes acceptions d'un mot à travers plusieurs témoignages, comme l'ont fait M. Dorigny ou R. Descimon et C. Jouhaud, donne elle aussi, lorsque cela est possible — nécessité d'un corpus suffisant —, de bons résultats.

Mais ce colloque a surtout démontré l'importance croissante, prise ces dernières années, par les sources judiciaires. Elles permettent, en effet, bien souvent de déceler les tensions existant à l'intérieur d'une société, que celles-ci débouchent sur une émeute ou restent à l'état de potentialités.

Le débat des sources momentanément clos, la définition des causes des révoltes demeure elle d'actualité. À cet égard, le colloque a mis en lumière les avancées effectuées par la recherche en ce domaine. Il s'avère, au fil des communications, que l'accent n'est plus mis sur la prédominance d'une cause première, mais sur un complexe de causes d'ordre économique, social, politique, voire religieux ou culturel qui entretiennent de multiples interactions. L'article de H. Neveux sur le pèlerinage de Niklashausen montre, par exemple, que l'élément religieux, irréductible au social, tient un rôle essentiel non seulement dans l'expression et les justifications, mais aussi dans l'organisation et le déroulement de l'émeute. De même, la conscience de groupe peut venir, comme le suggère P. Vilar, renforcer ou le plus souvent interférer avec la conscience de classe.

Tout mouvement populaire est d'abord une réaction, le refus d'un événement conçu comme perturbateur, le rejet d'une « nouveauté », réelle ou imaginaire. Et cette réaction, devenue révolte, prend sa vraie dimension dans un espace restreint et un temps court. Mais ces deux concepts n'ont que peu intéressé les intervenants, malgré une tentative de réflexion sur l'importance du « pays » en tant que petite entité géographique ayant sa spécificité (cf. l'article de J.-J. Vidal sur les gens des marais en petite Camargue). Ils auraient pourtant peut-être permis de prendre l'exacte mesure des rapports peuple/notables : la durée d'une révolte, son isolement géographique sont-ils des facteurs de rapprochement entre les élites et les classes populaires ?

Et ce, d'autant plus que ces rapports se situaient au cœur du débat. En effet, les historiens, délaissant l'étude des « rituels de la violence », s'attachent désormais aux relations qu'entretiennent gens de bien et gens du peuple (exception faite de G. Panico et C. Bouton). Il s'agit donc d'évaluer le niveau de conscience sociale en mettant l'accent sur son degré d'expression politique.

Une notion encore en cours d'élaboration, dont la définition et l'utilisation s'avèrent difficiles mais indispensables, fait l'objet de multiples travaux : l'autonomie. Ainsi a-t-elle servi certains historiens dans l'élaboration d'une typologie des actions émeutières, comme par exemple celle de M. Lapied.

Par leurs revirements ou leur effacement, les élites permettent l'émergence de meneurs et de revendications authentiquement populaires, ainsi qu'on l'a constaté pour les mouvements paysans pendant la Révolution (cf. les travaux de F. Gauthier, G. R. Ikni et ceux de R. Dupuy). À travers ces études et celle de C. Lucas, l'introduction de cette nouvelle notion nous semble rendre la question du passéisme ou du progressisme des révoltes quelque peu obsolète. Il apparaît, en effet, — conclusion à laquelle arrivent la plupart des chercheurs — que chaque émeute, véritable Janus, offre un double visage : passéiste parce qu'en réaction à toute nouveauté, progressiste dans la mesure où, en prônant un retour à l'ordre idéal (et idyllique), elle en vient à dépasser par ces revendications la situation préexistante.

Cependant, comprendre le devenir des révoltes, ainsi que leur issue, passe aussi par une étude précise du phénomène répressif. Peu étudié au cours de ce colloque, il ouvre pourtant deux voies de recherche intéressantes : déterminer, d'une part, son incidence sur les actions des émeutiers (la peur de la répression est souvent un facteur d'explication de la timidité des émeutiers, qui contraste avec la sévérité de la réaction officielle) ; étudier, d'autre part, le vocabulaire de la répression, qui déboucherait sur une analyse plus générale, celle de l'ordre public, conçu comme une norme autour de laquelle tout se joue. Ainsi, le recours de plus en plus fréquent aux procès, entre les communautés villageoises et leur seigneur par exemple, comme l'a montré l'étude de G. Sabatier, ne marque-t-il pas dès lors une certaine pénétration de l'ordre public dans les mentalités ? Mais le maintien de ce dernier ne prend sa vraie dimension qu'à travers la conscience que les administrés en ont. C'est souvent par souci de rétablir le véritable ordre que les émeutiers provoquent le désordre. D'où l'importance de l'analyse des justifications avancées par ceux-ci, justifications dans l'ensemble peu ou pas étudiées, et qui semble cependant un jalon essentiel dans la saisie des niveaux de conscience sociale du peuple. C'est presque un truisme de rappeler que l'action ne se fait pas en fonction d'une situation mais de la représentation que les acteurs en ont. Il semble pour le moins paradoxal qu'un colloque sur mouvement-conscience (action-représentation) n'y consacre qu'une dizaine d'articles, regroupés sous le curieux titre « phénomènes contestataires saisis dans la longue durée, à travers la mémoire et l'imaginaire ».

Importance donc de cette histoire des faits psychologiques qu'il ne faudrait pas toutefois surestimer. Ni simple relation de cause à effet (du social au mental) ni autonomie des représentations, mais des liens étroits, multiples, organiques même. Cette nécessaire liaison prend sa pleine dimension dans les études comparatives, tant géographiques, d'où l'intérêt de la présence des chercheurs étrangers, que chronologiques, malheureusement en partie différées par le peu de communications sur le XIX<sup>e</sup> siècle. Toute approche comparative entraîne la constitution de typologies et l'élaboration de constructions théoriques. Ces dernières ne semblent pas faire partie des principales préoccupations de l'historiographie actuelle. Certes, l'absence regrettable des débats (non publiés) et la mise sur pied finale d'une typologie — qui nous paraît résulter plus d'un compromis entre les différentes écoles historiques qu'avoir une réelle efficacité — viennent nuancer notre propos. Il est également vrai qu'un colloque n'est pas

tant le lieu de la présentation globale d'une telle construction que celui de la confrontation des hypothèses et des modèles différents. Mais ce sont justement ces hypothèses et ces modèles qui, ici, ont fait défaut le plus souvent. Certes, quelques notions nouvelles ont été développées et analysées, mais un certain nombre d'historiens semblent s'être cantonnés dans l'étude et la présentation de cas particuliers.

En fait, plus que d'une absence ou d'une faiblesse de la théorisation, il faudrait peut-être parler d'un rejet : un large accord parmi les chercheurs rendrait-il caduque toute réflexion sur les outils conceptuels et les problématiques ou bien la complexité des cas étudiés découragerait-elle les historiens de toute tentative ? On peut se demander pourquoi des concepts aussi couramment utilisés dans d'autres domaines historiques que ceux de structure/conjoncture, ou encore des termes économiques comme consommateur/producteur, dont la distinction s'avère fructueuse pour l'historien, n'ont pas retenu l'attention des chercheurs ?

Parlant des « spécialistes » de l'histoire antique, Finley critiquait leur trop grand souci d'érudition aux dépens de tout effort de construction théorique et citait cette phrase de Darwin : « comme c'est étrange de ne pas s'apercevoir que toute observation doit nécessairement être faite pour ou contre une théorie si elle doit rendre quelque service. » De fait, ce rejet de théorisation ne découle-t-il pas d'un abandon revendiqué de toute philosophie de l'histoire ? En refusant justement les excès de la polémique Porchnev-Mousnier, les historiens ne sont-ils pas tombés dans d'autres travers englobant dans un même refus schématisme et philosophie de l'histoire, prise de position politique et théorie ? Mais pour paraphraser Nietzsche, la plus grande des idéologies n'est-elle pas de croire que l'on puisse vivre sans idéologie ?

Michèle et Karl ADERHOLD.

Michel PRIGENT, *Le Héros et l'État dans la tragédie de Pierre Corneille*. Paris, P.U.F., 1986. 13,5 × 21,5, 571 p. (« Écrivains »).

1636-1674. De Richelieu à Colbert, d'une monarchie encore en partie féodale et aristocratique à une monarchie déjà partiellement administrative et gouvernée par la Raison, voici au cœur du XVII<sup>e</sup> siècle, la construction d'un État « de justice, de police et de finance » qui se veut et se pense absolu. Au même moment, du *Cid* à *Suréna*, année après année — si l'on excepte une période de silence de 1651 (*Pertharite*) à 1659 (*Oedipe*) —, Pierre Corneille démonte les ressorts les plus secrets de la grande machinerie politique qui s'élabore sous ses yeux. En refusant « le moindre détour par des idéologies ou des doctrines extérieures à la culture et à l'univers de Corneille » (p. 29), mais en se référant souvent explicitement aux travaux d'Étienne Thuau et de Roland Mousnier, et implicitement à la dialectique hégélienne du maître et de l'esclave, Michel Prigent met à nu l'essentiel du message du dramaturge, ce qu'aucun texte abstrait de théorie

politique ne saurait nous montrer (exceptons Machiavel). Sous le masque des apparences, des bienséances et des discours — celui que précisément à cette époque arrache La Rochefoucauld — se terre l'indicible : la politique est tragédie, le pouvoir est passion, l'État est un monstre qui détruit l'ordre naturel ou providentiel et se repaît des pulsions les plus secrètes de l'homme. À trente reprises, en faisant vivre et mourir des acteurs dans l'espace clos d'un théâtre, Corneille met en scène les multiples figures de la *libido dominandi*, car l'essence même de l'État est partie constitutive de la passion. « Le théâtre apporte une exceptionnelle plus-value à la réflexion politique, à l'analyse de l'État, à l'évocation des mécanismes du pouvoir... La politique n'est pas seulement l'apanage des historiens, des philosophes ou des juristes... Le genre littéraire qu'est le théâtre apporte une authentique nouveauté, la mise en équation des passions sur une scène » (p. 563-564).

Le noyau de la réflexion cornélienne sur l'essence et les mécanismes du pouvoir est constitué des multiples figures de l'affrontement du héros et de l'État. Dans cette tragique confrontation, Michel Prigent distingue trois moments dialectiquement liés :

1) Du *Cid* (1636) à *Polyeucte* (1640), le héros est maître du jeu, acteur principal de la mise en place d'un ordre nouveau. Pour les spectateurs, contemporains de Condé, tout est immédiatement lisible et « moderne » malgré l'utilisation du passé, essentiellement romain : « l'aristocratie s'estime en droit, par ses origines, d'exercer les charges les plus élevées de l'État. Elle perçoit l'État comme une expression sociale et historique de la nature... Le héros cornélien et le noble du règne de Louis XIII se ressemblent étrangement : la loi du sang est la loi de l'État, la nature anticipe l'histoire » (p. 169). *Le Cid*, *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte* constituent bien une « famille liée » de tragédies qui mettent en scène l'acte fondateur de l'État : « c'est Rodrigue qui donne naissance à l'État. En tuant le Comte, en chassant les Mores, donc par son seul mérite, le Cid a donné à Don Fernand le pouvoir. La politique vient de contracter avec l'héroïsme une dette qu'elle ne pourra jamais acquitter » (p. 123). Horace va plus loin encore, en acceptant le sacrifice de sa vie pour assurer la sauvegarde de Rome. Dans le contexte troublé des années 1638-1640 (révoltes populaires, conspirations des Grands), Auguste en pardonnant à Cinna s'interdit une vengeance passionnelle et garantit ainsi la légitimité et la pérennité de la monarchie désormais isolée des turbulences politiques (« je suis maître de moi comme de l'univers »). « L'État est menacé par l'agitation des Grands qui utilisent leur liberté à des fins subversives. Il est temps d'instaurer un système qui transcende les libertés individuelles dans un ordre héréditaire » (p. 143). Polyeucte déplace l'interrogation vers Dieu. En ce « siècle des saints » qui voit le triomphe des valeurs de la Contre-Réforme, Corneille qui n'a pas été pour rien l'élève des jésuites, indique l'autre voie offerte au héros : l'absolu de la foi, le sacrifice de soi pour la réalisation d'un ordre supérieur à tous les autres : l'État chrétien et la conquête de l'éternité.

C'est déjà reconnaître une fêlure et une impasse. En fondant l'ordre politique, le héros a dérégulé la nature ; en aliénant sa liberté, il participe à la création d'un monstre, celui qu'au même moment et avec d'autres mots, Hobbes

s'attache à décrire : « la politique entre en scène, comme une force tragique, dont le seul but sera de briser l'unité de la condition humaine » (p. 137).

2) De *la Mort de Pompée* (1641) à *Pertharite* (1651), l'État et sa Raison ont envahi l'espace et le temps cornéliens. Ce qui triomphe désormais, c'est la violence politique, le machiavélisme en acte (rappelons la publication — confidentielle — en 1639 des *Considérations sur les coups d'État* de Gabriel Naudé). « Le héros est désormais un supplicié politique. » L'assassinat de Pompée par Septime est le symptôme du dérèglement politique. Il provoque « un désordre soudain de toute la nature » (p. 194).

« Seigneur quand par le fer les choses sont vidées,  
La justice et le droit sont de vaines idées. »  
(*Mort de Pompée* - passage cité p. 187)

Contre-épreuve de *Polyeucte, Théodore*, tragédie limite qui introduit la démesure politique absolue, la « déraison d'État » (p. 211), illustre avec le proxénétisme d'État (qui condamne l'héroïne, une vierge chrétienne, à vendre son corps) l'aliénation totale du héros envers la « chair » et le « monde » alors que « les termes évoquant le commerce se multiplient : échange, vendre, confisqué, rançon... La scène politique est un marché » (p. 203).

Les tragédies suivantes : *Rodogune, Héraclius, Pertharite* renforcent encore la vision tragique d'un univers obscur qui a perdu toute légitimité, oublié toute borne morale au profit d'un État sans limite(s) devenu « outil des passions... Auguste pardonnait, Cléopâtre assassinera [Rodogune] (p. 221)... L'origine du pouvoir est de plus en plus sanglante : il y avait un code génétique du héros, il y aura un code génétique du monstre » (p. 227). L'État obéit désormais à la version politique des lois physiques : le rapport de force est devenu la seule relation possible entre les personnages.

Coïncidence chronologique fortuite ? Les tragédies du désordre — *Nicomède* et *Pertharite* — se jouent au moment de la Fronde. C'est bien la condamnation de Condé qui est bruyamment proclamée sur la scène...

« Aussitôt qu'un sujet s'est rendu trop puissant,  
Encore qu'il soit sans crime, il n'est pas innocent.  
On n'attend point alors qu'il ose tout permettre,  
C'est un crime d'État que d'en vouloir commettre,  
Et qui sait bien régner l'empêche prudemment  
De mériter un juste et plus grand châtement,  
Et prévient, par un ordre à tous deux salutaire,  
Ou les maux qu'il prépare ou ceux qu'il pourra faire. »  
(*Nicomède*, II, 1, cité p. 294)

Les Grands — traduisons : les héros — sont, par nature, des criminels d'État qui n'ont plus de raison d'être : « Nicomède est le point d'équilibre de tout le théâtre cornélien : le moment où l'État prend conscience de la nécessité d'éliminer le héros » (p. 299).

3) D'*Oedipe* (1659) à *Suréna* (1674), Corneille met en scène l'ultime confrontation entre le héros et l'État, alors que leurs rapports se sont inversés dans un univers devenu plus pesant encore et comme « infecté » ;

« Ce palais par la peste est-il plus respecté  
Et l'air auprès du trône est-il moins infecté ? »  
(*Oedipe*, cité p. 370)

Au moment même où la France est le théâtre d'une essentielle révolution, le passage de la Fronde à l'affirmation de la monarchie absolue, « les héros de la Fronde sont remplacés par des ministres qui loin de contester l'État, associent leurs intérêts à ceux de l'État. Le véritable héros d'*Othon* n'est pas le futur empereur, mais la cour, figure dégradée de l'État (p. 421), ... espace maléfique du pouvoir » (p. 484). Alors que l'exercice de l'autorité est devenu une technologie de la force (dans *Attila*, Rome n'est plus qu'un « grand corps » dont on fait « mouvoir tous les ressorts » (p. 461), une certitude demeure : « il est interdit de porter la main sur un roi, quelles que soient les circonstances. *Oedipe*, après *Pertharite*, confirme la condamnation sans appel de Cromwell et l'aver-tissement aux Grands » (p. 373). Hasard encore ? *Sertorius* en 1662 sera « la tragédie de la naissance de l'État moderne » (p. 396).

*Suréna* marque l'étape ultime et spectaculaire de la réflexion de Corneille sur le pouvoir. « La plus parfaite de ses tragédies » (p. 495) voit le triomphe de la nuit alors que la logique de l'État-machine (« l'heure n'est ni à Condé, ni même à un Condé loyal, elle est à Colbert et à Louvois », p. 498) et celle du héros sont portées à leurs conclusions extrêmes. Face à face, *Suréna* — qui porte en lui toutes les valeurs désormais anachroniques et condamnées de la race, de l'amour, de la grandeur — et l'État — incarné par un souverain, Orode, qui se contente d'assurer, de gérer plutôt, la logique mécanique d'un pouvoir anonyme qui a acquis « une autonomie de fonctionnement qui s'appelle la politique » (p. 544) —, « l'État et le héros ne peuvent plus coexister. Le héros avait construit l'État. L'État élimine le héros : la créature s'est retournée contre son créateur » (p. 498) :

« À peine du palais il sortait dans la rue  
Qu'une flèche est partie d'une main inconnue  
Deux autres l'ont suivie, et j'ai vu ce vainqueur,  
Comme si toutes trois l'avaient atteint au cœur,  
Dans un ruisseau de sang tomber mort sur la place. »

Une place royale tachée du sang d'un héros transpercé de trois flèches : la figure ultime du pouvoir est celle de l'État meurtrier.

L'étude de Michel Prigent est une invitation à lire ou à relire l'ensemble du théâtre de Corneille comme une initiation à l'essence tragique du principe et de la réalité de l'Autorité.

« D'Alembert », numéro spécial *Dix-Huitième Siècle*, 16, 1984.

Ce volume commémore le bicentenaire de la mort de d'Alembert en 1783. Puisque sa préparation coïncidait avec celle du Colloque d'Alembert, un effort a été fait pour éviter que le même sujet soit traité deux fois. Ainsi, certains auteurs renvoient aux *Actes* du colloque (sous presse) pour compléter leur exposé. Des 30 articles du volume, 17 concernent d'Alembert dont 7 sur sa contribution scientifique et mathématique, 2 sur des sujets linguistiques, 1 sur la musique, 1 sur l'esthétique, 1 sur l'anti-Pascal de d'Alembert et 1 sur d'Alembert vu par Diderot.

La « Présentation » par S. Auroux et A.-M. Chouillet explique les critères qui les ont guidés pour ce numéro spécial : 1) d'Alembert « philosophe », 2) mathématicien et physicien, 3) sa double carrière d'homme de sciences et d'homme de lettres. Yvon Belaval, dans « Préliminaire de d'Alembert », esquisse une brève biographie du mathématicien, en signalant son ambiguïté et en recherchant son « unité », qui se retrouve dans son « esprit géométrique ». En étudiant certains textes qui se répondent, Paolo Casini fait ressortir la « tension permanente » sur le plan théorique et philosophique entre Diderot et d'Alembert. Le premier veut faire de l'homme « un centre commun », alors que le mathématicien « se passe en effet de l'homme ».

Dans la deuxième catégorie, Steven B. Engelsman (« D'Alembert et les équations dérivées partielles ») appelle les *Réflexions sur la cause générale des vents* (1747) « la véritable fondation de la théorie des équations différentielles... déformables ». L'intérêt d'Euler dans les équations aux dérivées partielles « est entièrement dû à d'Alembert ». Par contre, « De quelques embarras dans le *Traité de Dynamique* », par Pierre Costabel, nous montre un d'Alembert modifiant d'édition en édition sa position sur le mouvement dans sa recherche d'un fondement plus réduit. Ses « étranges détours » sont dus à sa répugnance à adopter le caractère axiomatique des *Principia* de Newton, et à sa recherche d'une « voie moyenne » qui le mène à « un compromis mal assuré ».

« D'Alembert et l'astronomie », de Jacques Lévy, suggère que l'omission du travail de d'Alembert sur la mécanique céleste dans les ouvrages modernes provient de la nature « purement analytique » de son travail sur la figure de la Terre ; le géomètre « se livre à des calculs compliqués conduisant à des formules qui ne sont pas réellement exploitables ». Toutefois, l'œuvre de Laplace est inspirée par ses calculs et c'est par cette voie que « l'œuvre de d'Alembert a le plus contribué aux progrès de la mécanique céleste ».

René Taton (« D'Alembert, Euler et l'Académie de Berlin ») reprend la question des équations aux dérivées partielles, abordée par S. B. Engelsman, en approfondissant les circonstances qui menèrent à l'acéreuse polémique entre d'Alembert et Euler à ce sujet. D'autres disputes la suivent, aggravées par le refus d'Euler de lui discerner le prix de 1749 pour ses *Recherches sur la précession des équinoxes* et d'insérer deux de ses mémoires à l'Académie de Berlin ripostant à ceux d'Euler. Leur correspondance est « assombrie par des querelles de priorité et accusations de duplicité formulée par d'Alembert à l'égard d'Euler ». Quand il paraît que d'Alembert pourrait devenir président de l'Académie de Berlin

par suite de son voyage à Potsdam en 1763, Euler quitte la Prusse pour aller à Petersbourg malgré les efforts de d'Alembert pour le retenir à Berlin (il suggère même à Frédéric II de nommer Euler président de l'Académie). Leurs contacts cessent à cette époque et ils n'auront que des « relations de courtoisie ».

Dans « Rapport des mathématiques et de la physique chez d'Alembert », Michel Paty indique que « la précision conceptuelle de la physique va de pair avec l'affinement de la précision mathématique ». L'optique de d'Alembert est « purement mathématique » et ses *Réflexions sur la cause générale des vents* montrent les limites de l'abstraction mathématique. Pour d'Alembert, la seule certitude est dans les mathématiques. Dans l'article suivant, « D'Alembert et la physiologie », François Duchesneau établit que d'Alembert, suivant le paradigme hallérien, applique à cette science « le type de rationalité géométrico-mécanique qui règne en physique », tandis que, dans « De la mécanique à l'histoire », Franz Brunetti souligne que malgré sa croyance en une liaison entre les phénomènes, d'Alembert considère qu'il est « impossible d'arriver à une exposition systématique des diverses sciences » ; il faut se contenter « de lambeaux de savoir ». L'histoire devient « le catalogue du savoir », et puisque les découvertes même dans la géométrie « sont le fruit du hasard et du génie », il faut « reconnaître la défaite du pouvoir de la rationalité ».

Avec « D'Alembert et les synonymistes » de Sylvain Auroux, nous entamons les sujets linguistiques du volume. Après une analyse des différents types de synonymes, l'auteur constate que d'Alembert « mène la réflexion la plus approfondie sur la question ». Une Annexe catalogue les synonymes de d'Alembert dans l'*Encyclopédie méthodique*, et une autre présente une lettre inédite du mathématicien. Dans « La Querelle des inversions », Marc Dominicy examine l'« Éclaircissement sur l'inversion » ajouté par d'Alembert à ses *Éléments de philosophie*. Le critique signale le dualisme de l'épistémologie de d'Alembert : d'un côté, la grammaire représente une discipline rationnelle qui « découvre par cet esprit philosophique qui remonte à la source de tout, les raisons du choix bizarre en apparence... » ; de l'autre, il y a des « exceptions bizarres » qui renvoient à une « historicité irrationnelle ». Ceci donne une « vision paradoxale, et presque tragique, de la connaissance humaine ». Malgré le jargon parfois ésotérique et « géométrique » qu'affecte la linguistique moderne, et que les auteurs croient devoir insérer de temps en temps, ces deux articles sont très instructifs. Mais ils montrent aussi à quel point les anglicismes envahissent cette discipline : ne pourrait-on pas dire « affirmer » plutôt qu'« asserter », par exemple (p. 109, 120) ?

En comparant le d'Alembert encyclopédiste à celui des *Éloges* (« D'Alembert et l'esthétique »), Jacques Chouillet rejoint la conclusion de Marc Dominicy dans le domaine de l'esthétique. D'un côté, d'Alembert affirme que la raison a droit de légiférer en cette matière (p. 143-144), mais, de l'autre, le critique conclut que « S'il y a une science du Beau, elle ne peut être que du Beau relatif ». Il en est de même pour « D'Alembert et la théorie harmonique de Rameau » de Françoise Escal. L'auteur compare la position du géomètre, qui réclame « l'autonomie de l'art par rapport à la science », avec celle de Rameau pour qui « la production artistique doit être soumise au jugement scientifique ». D'Alembert

considère que l'harmonie des compositeurs est plus complexe que celle de la nature, « l'art ayant ajouté à la nature ». Ainsi, seuls la pratique et l'usage font loi dans cette matière et « Personne ne pourra jamais dire pourquoi certains accords nous plaisent plus que d'autres ». Nous arrivons ainsi à la conclusion suivante : « La beauté ne peut être pensée, et on ne peut énoncer ni concept ni règle servant à la produire. »

Jean-Noël Pascal (« Le Rêve d'amour de d'Alembert ») examine *Aux Mânes de M<sup>lle</sup> de Lespinasse* et *Sur la tombe de M<sup>lle</sup> de Lespinasse* pour conclure que le premier est sincère alors que le second représente l'affectation « de la littérature ». Enfin, sous la rubrique « Histoire des idées » se trouve un dernier article sur d'Alembert par Antony McKenna, « L'anti-Pascal de d'Alembert », qui fait l'historique des *Pensées* au XVIII<sup>e</sup> siècle, pour aboutir aux commentaires de d'Alembert sur Pascal dans son *Éloge de l'abbé d'Houtteville*, qui reprend des arguments de Voltaire et qui termine par une défense des encyclopédistes. D'Alembert met en évidence « un conflit entre Pascal-géomètre et Pascal-chrétien ». Condorcet « fonde son *Éloge de Pascal* sur le même conflit ». La section sur d'Alembert se termine avec une Iconographie présentée par M.-F. Lune et Geneviève Reynes et un utile article, « Travaux récents sur d'Alembert », d'A.-M. Chouillet.

La deuxième moitié de ce volume, intitulée « Varia : études ; documentation », mériterait un compte rendu plus détaillé, étant aussi long que la première. Trois présentations d'inédits par Émile Lizé (Voltaire), Jochen Schlobach (sur Rousseau) et François Moureau (Diderot) sont suivies d'articles sur l'« Histoire » par Aline Logette (sur les retraites des employées de la Régie générale) et Gianluigi Goggi (les contrats pour la troisième édition de l'*Histoire des Deux-Indes*). La rubrique « Histoire des idées » contient un article érudit et touffu par Michel Delon, « "Homo sum..." ». Un vers de Terence comme devise des Lumières », qui montre que la devise peut être utilisée dans un sens négatif ou positif. On s'en sert pour rejeter la métaphysique (« tout ce qui est divin m'est étranger ») ou pour soutenir le christianisme (Dieu dit : « Homo sum »). Dans l'esthétique, les vers de Terence permettent de tout dire et justifient le « solipsisme du scélérat » chez Sade. Ils contiennent donc un danger : « Au nom de l'unité du genre humain l'Europe a imposé son ethnocentrisme sur d'autres peuples. » Outre la contribution d'A. McKenna déjà décrite, cette rubrique contient un examen du faux et de l'authentique dans une lettre de Voltaire à d'Alembert par Geneviève Menant-Artigas, et, dans « Diderot éditeur des *Plans et status des établissements de Catherine II* », Georges Dulac signale les corrections apportées à ce texte par Diderot.

« Littératures » commence par « Le sang des Atrides. Sur les tragédies de Crébillon », d'Hélène Giaufret Colombani, qui combine des statistiques sur la fréquence des usages des mots se référant au « sang » avec une interprétation de leurs usages. Jean-Paul Sermain, dans « *L'Histoire d'une Grecque moderne* de Prévost : une rhétorique de l'exemple », donne une fine analyse de l'usage que fait Prévost des stéréotypes romanesques pour prouver l'impossibilité de règles générales. En comparant dix romans de l'époque, Colette Piau (« L'Écriture féminine ? à propos de Marie-Jeanne Riccoboni ») se demande si la subjectivité

et l'émotivité de M<sup>me</sup> Riccoboni, comparées par exemple à Marivaux dont l'écriture est « plus objective, plus impersonnelle », représentent « une différence ontologique ou culturelle ». Elle opte pour l'explication sociologique : « imagination sensible et rationalité sont le partage de l'esprit humain, féminin ou masculin. » Enfin, dans « Naissance au Japon de l'autobiographie moderne », Hisayasu Nakagawa nous fait connaître « un philosophe politique éclairé », Arai Hakuseki, dont les *Souvenirs de ma vie* en 3 tomes (1716) représentent « une autobiographie moderne digne de ce nom ». Ainsi, le propos de Georges Gusdorf selon lequel l'autobiographie est un genre occidental est démenti par ce savant philosophe japonais. Cette perspective internationale termine le volume (à part les « Notes de lecture » habituelles) avec « Le livre français dans la bibliothèque de Jovellanos » où Francisco Aguilar Piñal nous montre « les limites des Lumières espagnoles ».

Le numéro 16 de *Dix-Huitième Siècle* est donc un volume riche en matières, comme le sont en général les excellents cahiers de la Société française d'étude du XVIII<sup>e</sup> siècle.

John PAPPAS.

Rudolph BINION, *After Christianity. Christian Survivals in Post-Christian Culture*. Durango (Colorado), Logbridge-Rhodes, 1986. 15 × 23, 136 p.

Pour R. Rorty<sup>1</sup>, la professionnalisation de la philosophie américaine, liée à une définition techniciste de ses tâches, a eu pour conséquence la reprise des problèmes traditionnels de l'histoire de la philosophie et de l'histoire des idées par les représentants de la « culture criticism ». Opposés à toute interprétation normative des textes littéraires ou philosophiques du passé — fût-ce au nom de la validité logique des énoncés —, ces derniers se seraient trouvés hériter d'intérêts que la philosophie continentale, pour sa part, n'a jamais répudiés. L'histoire de la philosophie morale et des religions, l'analyse des formes symboliques, la lecture internaliste des œuvres, les préoccupations de l'histoire des mentalités et de l'histoire intellectuelle, privées de l'existence philosophique qu'Emerson ou Dewey croyaient leur avoir assurée, seraient rescapées, au moins provisoirement, dans les départements de littérature et d'histoire. Le livre de R. Binion appartient à cette tendance. En utilisant le commentaire littéraire et l'histoire de l'art, il finit, selon un procédé d'exhaustion, par obtenir les contours d'une problématique qui est de part en part philosophique (si l'on accepte ici, par le bénéfice d'une définition pragmatique, d'appeler philosophique un *locus classicus* de la pensée spéculative moderne). On peut la formuler ainsi : la disparition du christianisme est-elle

1. R. RORTY, « Professionalized Philosophy and Transcendentalist Culture », in *Consequences of Pragmatism*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1982.

achevée, la mort de Dieu accomplie, l'humanité (occidentale) libre pour sa métamorphose en enfant ? Ou se trouve-t-elle encore prise dans une réactivation exacte de certains articles de foi, persistant bien au-delà de la perte de leur crédibilité religieuse ?

Questionnement, comme on voit, familier à toute une tradition de philosophes, et proprement impensable pour les autres. De sa clarté même, la problématique dérive une force provocatrice indépendante : l'auteur serait classé dans le post-nietzschéisme par des philosophes. Mais il est historien ; en outre, en déterminant explicitement son objet comme une tendance intellectuelle, donc comme quelque chose qui, n'étant ni événement, ni texte, ni coutume, n'a pas de corpus déjà assigné, il s'assure une liberté complète dans l'usage de ses références. Cette liberté fait qu'à l'occasion la démonstrativité de l'argumentation repose toute entière sur la force des exemples, sur l'accumulation du matériau empirique. L'auteur a une méthode de référence, la psychohistoire<sup>2</sup>, qui permet de rattacher son orientation de pensée à l'histoire des mentalités : il réunit par exemple psychohistoire et histoire des mentalités dans un même effort pour introduire la « subjectivité » à l'intérieur de l'analyse historique, avec cette différence que les mentalités sont « l'expression publique de la subjectivité » (attitudes et présupposés communs), alors que les objets de la psychohistoire sont plutôt les motifs et significations inconscients. Mais l'angoisse dont traite le livre se situe entre ces deux types ; ni attitude organisée, ni motif refoulé, elle a rapport à des « idées à moitié cuites », et ce n'est pas contraire à l'esprit ironique du livre de dire qu'on y trouve l'histoire d'une indigestion. Indigestion qui frappe éminemment le XIX<sup>e</sup> siècle, malade d'avoir perdu des scénarios chrétiens des « drames de l'âme », ainsi que l'assurance de gratifications et de punitions éternelles, fondées sur une réalité transcendante aux apparences.

Le livre suggère en effet que le déclin rapide du christianisme dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle a provoqué une réaction de l'ordre de la perte traumatique : de multiples recherches de substituts, réussissant à s'imposer sous la forme du déguisement ou de la dénégation malgré la violente opposition d'analystes lucides. Les trois formes de survivances de thèmes chrétiens analysées sont celles de la vie éternelle, du péché originel et de la notion d'une réalité absolue comme vérité des apparences. L'auteur montre d'abord facilement comment la déchristianisation, qu'il refuse d'assigner à une cause particulière, provoque au début du XIX<sup>e</sup> siècle une abondante littérature sur les douleurs de la déconversion et de la privation religieuse. Mais au lieu d'étudier, comme cela a déjà été beaucoup fait, les prises de position publiques des Romantiques à l'égard du christianisme, il suit à la trace le développement obsessionnel de l'idée que le passé est toujours présent et actif dans l'ici et maintenant. En tant que cette idée permet une récupération totalisante de l'histoire, il y voit le substitut du concept de la vie éternelle, ou plutôt de la fonction de ce concept : assurer, par une sorte de rappel perpétuel, une existence continuée. Le passé est désormais au présent sur terre ce qu'il était à la vie éternelle, constitutif d'une identité. Le Moi roman-

---

2. Voir son *Introduction à la psychohistoire*.

tique se construit ainsi dans la reprise incessante de son histoire personnelle, par les mémoires, le journal intime, l'exaltation des souvenirs, la remise à jour des vieilles joies et des anciennes tristesses, au point que cette architecture cumulative lui devient plus essentielle que le travail même qu'il produit ; la vie se transforme dans la chambre mortuaire des expériences évanouies. En s'universalisant, le romantique obéit à la même règle de récupération : le roman historique (Scott, Vigny, Manzoni, Dumas), le discours politique (Napoléon devant les pyramides), l'émergence de l'idée d'une histoire de l'univers (Kant, Laplace, Herschel), l'apparition de philosophies de l'histoire explicatives de la totalité du passé (Comte, Hegel), relèvent tous, dans cette perspective, d'un perpétuel souci de « rattrapage historique » (« to recoup historic losses »). La disparition de l'évidence chrétienne du sens de l'histoire humaine ne laissait entre les événements et les générations que des connexions acausales et un vide insupportable. L'idée d'un « passé présent », malgré toutes les critiques qu'elle suscite dans les années 1840, triomphe à la fin du siècle en produisant de nouvelles tentatives d'intégration de la temporalité dans la détermination du sujet et de son destin : métaphysiques et romans de la mémoire (pourquoi ici ne pas rapprocher Proust de Bergson ?), références à l'hérédité biologique, dont les embellissements scientifiques dissimulent mal le caractère irrationnel, destruction des personnages par la réanimation de leur passé dans le théâtre et le roman naturalistes (Ibsen), hypothèse que la vie entière de l'adulte est déterminée par son enfance, etc. Le résultat, pour l'auteur, est une conception de la culture littéralement rétrogradée, orientée par un souci de justification qui n'est plus projeté dans le futur chrétien de la vie après la mort, mais dans l'actualisation d'un temps révolu, persistant, et supposé toujours souterrainement actif.

Le thème des rapports entre réalité et apparences est pour sa part l'objet d'une dénégation plutôt que d'un déguisement, d'une inversion plutôt que d'une translation : au lieu que la réalité soit la vérité des apparences, celles-ci deviennent la seule vérité de la réalité. Le sujet est délicat : il faudrait définir strictement les termes. Ce qui intéresse l'auteur, c'est la disparition massive de la notion d'une réalité objective indépendante au profit de celle d'une réalité liée essentiellement à l'observateur. Il trouve cette disparition dans le développement de la physique (la mécanique quantique et la relativité), dans celui de la peinture, aussi acharnée à en finir avec la représentation figurative que la physique avec le mécanisme, dans celui du roman (déclin du narrateur omniscient et indétermination de l'intrigue), dans celui de la philosophie (W. James — mais le sort fait au structuralisme n'est pas très clair). L'enjeu est évidemment la perte de la référence ; à cet égard, la suggestion que la simple inversion de la base ne prouve guère que la persistance d'un attachement traumatique au problème du sens (de la vie, de la connaissance, du mal, etc.) est importante. Le xx<sup>e</sup> siècle innove-t-il dans ce domaine ? Historiquement, on pourrait objecter l'importance de la crise sceptique au xvi<sup>e</sup> siècle, les jeux incessants de tromperie et d'illusionnisme dans la peinture, la littérature, la science, qui préfigurent la constitution des systèmes métaphysiques classiques ; et s'il y a répétition des manifestations de la conscience sceptique, on est conduit à des problèmes plus fondamentaux. L'auteur rétablit cependant la possibilité d'une progression historique en montrant

comment l'épisode sceptique de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle est « oublié », dissimulé et non résolu, par l'idée que le monde obéit à des lois mathématiques préexistantes dans l'entendement divin et que l'entendement humain peut découvrir et en dernière instance connaître comme Dieu lui-même ; seul Pascal est troublé par la double présupposition que les hommes peuvent connaître « comme » Dieu et que de surcroît cette entreprise plaît à Dieu. En revanche, le XVIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle font triompher cette conviction en omettant de mentionner son origine (un néoplatonisme assez hérétique, comme l'a montré J.-L. Marion), et l'idée survit largement à la perte de crédibilité du christianisme grâce à une sécularisation de la référence. Il est donc probable que le XX<sup>e</sup> siècle revient à l'intensité du problème lorsque, voulant éviter la théologie, il se voue exclusivement aux apparences. A contrario, le « retour théologique » opéré par des savants comme Max Planck ou Hermann Weyl serait un indice subtil de l'impossibilité d'échapper à la répétition.

Le troisième thème, celui du péché originel, subit une évolution analogue à celle du premier : disparition en tant que croyance (Baudelaire parlant de la suppression de l'idée de péché originel comme de la grande hérésie moderne) ; réapparition substitutive dans le fatalisme des Romantiques, ce que l'auteur appelle la « death-row view of the human lot » ; reprise systématique au XX<sup>e</sup> siècle. Mais, de même que pour la relation entre apparences et réalité, l'ordre de la causalité est inversé. Au lieu que le péché originel génère la punition universelle de la mort, c'est l'inévitabilité de cette dernière qui oblige à supposer un péché originel : à le supposer sur le mode de l'absurde. De Kafka à Pirandello, à Sartre ou Dürrenmatt, il faut bien qu'il y ait une faute quelque part, quoique l'accusé soit d'abord convaincu de son innocence. Cette résurgence serait particulièrement forte entre 1914 et 1956, pour des raisons évidentes (trop évidentes ? L'auteur ne commente pas son hypothèse de synchronicité entre l'histoire et la culture).

Le livre ne tombe pas dans l'évaluation morale, et il évite toute proposition d'amélioration. Il se limite à établir sur un grand nombre d'exemples la thèse que plusieurs thèmes majeurs du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle sont des thèmes chrétiens déguisés et ont été développés comme des substituts. Cela lui permet de désigner les deux derniers siècles comme « post-chrétiens ». On objectera essentiellement ceci : la description des deux thèmes de l'existence continuée et de la réalité sous les apparences n'est pas assez précise pour les faire passer de manière indiscutable pour des thèmes chrétiens. C'est de la philosophie grecque qu'il s'agit ; en particulier, sous le rejet de la « réalité » traditionnelle, il y a une mise en question précise du concept de substance, ou de celui de propriétés intrinsèques<sup>3</sup>. Pressentant sans doute cette objection, l'auteur suggère dans sa conclusion que le Christianisme, réduit par la modernité à une forme peu sophistiquée, était malgré tout le « récit préféré ».

Catherine CHEVALLEY.

3. Voir par exemple H. PUTNAM, *Carus Lectures : The Many Faces of Realism*, 1985, à paraître.